

LES OPÉRATIONS BASKET ÉCOLE



FFBB

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE BASKETBALL





Le concept

Afin de permettre la **découverte de la pratique du Basketball** au sein des écoles, la Fédération a lancé les **Opérations Basket Ecole (OBE)**, dans le cadre d'une convention avec les représentants du monde scolaire (USEP, UNSS, Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Ministère des Sport).

L'une des orientations préconisées dans le monde scolaire est le **développement du JAP** "Je Joue j'Arbitre je Participe". L'objectif est d'impliquer l'ensemble des élèves sur les différentes tâches existantes dans les rencontres de basketball (jeu, arbitrage, etc).

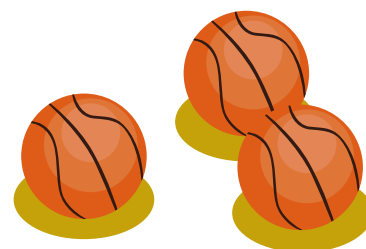
Tous les avantages des OBE

Les enseignants peuvent **faire découvrir notre sport à leurs élèves**, et **bénéficier d'une intervention de qualité** durant le temps scolaire.

Les clubs, quant à eux, peuvent...

- Trouver un partenariat, et potentiellement trouver de **nouveaux licenciés**.
- **Mettre en avant l'implication du club** sur son territoire.

Les différentes modalités d'intervention au choix



Aucune intervention

L'école intervient seule et a accès à l'ensemble des outils pédagogiques disponibles sur le site basketecole.com. Le club n'intervient que pour valider l'OBE et permettre à l'école de mettre en place son cycle basket.

Prêt de matériel

L'école intervient seule et bénéficie selon son besoin d'un prêt de matériel de la part du club (ballons, plots, ...).

Formation

Le club intervient, à la demande de l'enseignant, pour soutenir la dans la préparation et le contenu de son cycle, sans animer les séances. Ce peut être une solution notamment lorsque le club n'a pas d'intervenants disponibles.

Intervention ponctuelle

Le club peut intervenir sur certaines séances du cycle afin de former l'enseignant sur le terrain, et de faire un bilan. Cette option est intéressante, car en plus de cette formation, le professeur développe son autonomie dans la mise en place des séances.

Intervention tout au long du cycle

Le club intervient sur l'ensemble du cycle en construisant les séances, en les animant, etc. Le club apporte donc du clé-en-main à l'école.

Manifestations sportives

Participation à des événements sportifs tels que des tournois inter-écoles, la Fête du mini Basket ou encore la Fête mini scolaire.

Mettre en place une OBE : la procédure

1 Le club **se rapproche de(s) école(s) par les moyens qui sont à leurs dispositions** : parents impliqués dans les associations de parents d'élèves, rendez-vous avec le directeur de l'école, etc. Ce premier contact aboutit sur la **conclusion d'un accord de principe**.

2 Le club **met en place un projet avec l'école** en fonction du nombre de classes concernées, des modalités du partenariat (intervention ou non), du nombre de séances, des objectifs, etc.

3 Lorsqu'une intervention est prévue :

● **Je travaille avec une école publique** : L'intervenant doit **obtenir un agrément** auprès de l'Inspection Académique, qui sera valable pour une année scolaire. Pour acquérir cet agrément, l'intervenant doit être diplômé d'état (BP JEPS ou DE JEPS) et avoir sa carte professionnelle.

● **Je travaille avec une école privée** : Aucun agrément n'est nécessaire.

- RAPPEL -
Dans tous les cas où une intervention est prévue, l'enseignant a l'obligation de rester pendant la séance avec l'intervenant club, car la responsabilité du groupe reste à sa charge.

4 L'école **s'inscrit ensuite sur le site basketecole.com**, cela permettant les validations officielles et l'envoi des dotations de ballons en direction de l'institution scolaire. Cette inscription **doit être validée par le club, puis par le Comité, et enfin par la FFBB** pour donner accès à un univers pédagogique qui permet à l'enseignant, s'il le souhaite, d'intervenir seul.

5 Nous encourageons également les clubs et l'école à **prévoir un temps de retour, d'échange et de bilan de projet à la fin de l'année scolaire**, afin d'éventuellement renouveler l'Opération l'année suivante et de l'améliorer.

L'accompagnement du Comité

Faciliter les contacts avec les écoles par le biais de l'USEP (secteur public), avec qui une convention est en cours de rédaction. Le Comité cherche actuellement à **se rapprocher de l'UGSEL Loire** (secteur privé). Le tout permettra de communiquer, via ces organismes, à l'ensemble des écoles du département.

Communication autour des OBE grâce à des réunions de présentation du dispositif au sein des écoles et/ou des clubs à leur demande.

Intervention du Comité sur 3 séances (une séance cadre, une séance tutorée, une séance bilan) si le club n'a pas d'intervenants diplômés et disponibles.

Besoin de + d'infos ? Contactez nous.

Mathilde GEYSSANT - CTF Développement

mgeyssant-ctf@loirebasketball.org

07 71 84 44 65